

Lausanne et région

Le Gros-de-Vaud agricole veut cultiver son image

Échallens

L'association régionale souhaite faire mieux collaborer producteurs et prestataires touristiques

La réputation du Gros-de-Vaud comme grenier à blé du canton, voire du pays, n'est plus à faire. Mais dans les faits, la région peine encore à en bénéficier. «De nombreux projets éclosent un peu partout, tant dans le domaine agricole que touristique. Mais jusqu'à maintenant, chacun travaille souvent seul dans son coin», constate Olivier Sonderegger, président de la commission agriculture de la Région du Gros-de-Vaud, par ailleurs directeur de la coopérative Landi Gros-de-Vaud. «La réalisation d'un plan de développement régional agricole (PDRA) serait l'occasion de mieux se coordonner et de créer des synergies, tout en récupérant les subventions fédérales et cantonales désormais liées à ce type de projet.»

L'idée n'est pas révolutionnaire: les producteurs de noix dans la région du pied du Jura ou les fabricants de fromage de Val-d'Illiez (VS) ont déjà mis en place ce type de structure réunissant tous les intervenants d'une filière. Mais dans le Gros-de-Vaud, tout reste à faire. Et c'est pour prendre le pouls des principaux concernés que la commission agriculture organisait, mercredi à Échallens, une séance d'information qui a réuni une trentaine de producteurs.

Mandaté pour piloter la mise en place du projet, le géographe

urbaniste Léonard Chapuis a d'abord rappelé un chiffre: sur 20 000 tonnes de blé produites annuellement dans le Gros-de-Vaud, seules 540 sont écoulées localement. «Il existe donc un vrai potentiel de récupération de marges partant ailleurs aujourd'hui», a relevé Olivier Sonderegger. La solution? Travailler sur une image forte et commune. «Afin que les productions des uns bénéficient aux prestations des autres, et inversement», a expliqué Léonard Chapuis.

«Chacun travaille souvent seul dans son coin»

Olivier Sonderegger

Président de la commission agriculture de la Région du Gros-de-Vaud

Lors des réflexions préliminaires, des pistes avaient déjà été évoquées, comme développer les chambres d'hôtes à la ferme, organiser des activités pédagogiques ou créer un local collectif d'ensilage. «Pour éviter que chaque producteur de petits emballages fasse sa tournée avec quelques paquets, on pourrait aussi imaginer un catalogue commun et une personne assurant la livraison à tous les points de vente», a illustré Olivier Sonderegger. Les personnes intéressées ont maintenant huit mois pour passer des intentions à un dossier d'étude préliminaire. **S.M.R**

Pully peine à créer des places d'accueil de jour

Crèches

L'objectif du programme de législature ne sera vraisemblablement pas atteint

Répondre aux besoins en matière de crèches en assurant un taux de couverture de 20% des enfants en âge préscolaire à l'horizon 2021: c'était l'objectif de Pully, inscrit dans le programme de législature. «Ce sera difficile à atteindre», convient le municipal en charge du dossier, Jean-Marc Chevallaz (PLR).

Actuellement, ce taux de couverture s'élève à 12%, soit une centaine de places. Dans le secteur privé, c'est 17%. Insuffisant pour pallier le manque. Pas moins de 180 familles pulliéranes sont sur liste d'attente. La pénurie se fait particulièrement sentir pour les bébés âgés de 0 à 2 ans et demi. Le seul projet communal susceptible de se réaliser d'ici à 2021 est celui de la garderie du nouveau quartier des Boverattes (une trentaine de places). «À partir de l'automne 2020», espère Jean-Marc Chevallaz.

«Il est clair que nous ne sommes pas très satisfaits de la situation, commente-t-il. Mais pour créer des places, il faut des surfaces. Il est très compliqué de trouver des locaux financièrement accessibles.» Il relève aussi que ces dernières années, Pully a mis l'accent sur le parascolaire pour répondre aux exigences de la nouvelle loi.

«Trouver des locaux est très compliqué»

Jean-Marc Chevallaz
Municipal

Revenons à la création de crèches. L'élue annonce qu'une structure est «en cours d'étude» du côté de la campagne Guillemin (75 places, au plus tôt en 2023). Il cite aussi la perspective d'un nouveau plan de quartier, près du Collège des Alpes. Et un possible partenariat avec l'ECA, qui projette de construire un bâtiment et mettrait une surface à disposition de la Commune. **Marie Nicollier**

Nord vaudois-Broye

La Casba compte sur ses amis pour continuer de vivre

Sainte-Croix

Les propriétaires de la buvette doivent trouver 40 000 francs d'ici au 28 février pour financer sa mise en conformité

Frédéric Ravussin

À mi-chemin entre buvette d'alpage et refuge de montagne, mais surtout loin des sentiers battus pour le plus grand bonheur des randonneurs, la Casba voit son avenir en pointillé. Après une pause forcée de presque quatre mois, l'établissement public accroché aux pentes jurassiennes entre le Cochet et Les Avattes a tout de même pu rouvrir ses portes voilà trois semaines. Mais à titre provisoire jusqu'à la fin de l'hiver, via un accord trouvé avec le chimiste cantonal.

Ce sont ses services qui ont demandé aux propriétaires de résoudre différents manques vis-à-vis de l'ordonnance fédérale sur l'hygiène liée aux denrées alimentaires. «Pour que Jérôme Triponney, mon gérant d'hiver, puisse rouvrir, j'ai dû m'engager à rénover totalement la cuisine au terme de cette saison», souligne le propriétaire. Si tel ne devait pas être le cas, la Casba serait sans doute fermée. «Mais nous ne pouvons pas imaginer une telle extrémité», soupire son épouse. De nombreux



Le gérant d'hiver, Jérôme Triponney, a pu ouvrir la Casba dans la deuxième quinzaine de novembre. FLORIAN CELLA

Sainte-Crix abondent dans ce sens, tous ou presque ayant une histoire un peu intime avec ce joli but de balade, accessible été comme hiver, à pied ou à skis.

C'est d'ailleurs sur eux, mais aussi sur tous ceux qui sont venus y manger une fondue ou des rôtis, y déguster une tarte à la crème ou y siroter une «ménéguetz» (un cocktail maison dont la recette disparaîtra avec la Casba), que les patrons comptent en priorité. Car les Félix n'ont pas les moyens de financer une mise en conformité estimée à 40 000 francs. Soit le montant nécessaire pour refaire intégralement la petite cuisine (murs, sols et plafonds en plus de l'équi-

pement) et installer un lavabo pour les WC, non pas dans l'annexe où ils se trouvent, mais dans la cabane principale. Hypothéquer le bâtiment? «Nous avons regardé, mais on parle d'une vieille cabane en bois qui ne vaut pas grand-chose malgré son infinie valeur sentimentale», note Nicole Félix.

100 ans en 2020

Le couple a donc opté pour un financement participatif - via le site www.heroslocaux.ch/sauvez-la-casba. «La première phase a permis de réunir 100 fans autour de notre projet», reprend Roger Félix. La phase de financement proprement dite a démarré le 1^{er} dé-

cembre. En presque trois semaines, la petite buvette chantée par Michel Bühler a reçu presque 15 000 francs de promesses de dons, soit 37% de la somme nécessaire pour débloquer les fonds. «Je suis très contente de ce résultat, souligne Nicole Félix. Si on arrivait à 20 000 francs d'ici à Noël, nous serions rassurés quant à notre volonté d'aller de l'avant.»

Si le projet obtient le succès escompté, la Casba fermera deux mois pour travaux à compter du 1^{er} mai. Dès le 1^{er} juillet, sa cuisine flambant neuve serait prête pour accueillir les randonneurs. Qui pourraient alors fêter les 100 ans de la cabane.

Le bus urbain de Payerne sera gratuit le samedi

Mobilité

Pour habituer les Payernois à utiliser leur nouveau bus urbain, il sera gratuit le samedi et fortement subventionné en semaine pour les jeunes

«L'expérience montre qu'il faut du temps pour que le public s'y mette. Ces actions ont donc pour objectif majeur d'accélérer les choses.» Municipal de Payerne, André Jomini se réjouit de la récente acceptation du budget communal pour 2020.

Entre autres et nombreux points débattus lors de ces assises, ce budget comprenait une somme totale de 35 000 francs pour renforcer l'utilisation du premier bus urbain, mis en service en décembre 2018.

Dès janvier prochain, le bus offrira ainsi la gratuité le samedi et son utilisation en semaine pour

les jeunes de moins de 16 ans sera subventionnée à hauteur de 75%. «La gratuité totale pour cette tranche de la population n'a pas été retenue car le risque était grand que de nombreuses familles remplissent les conditions d'octroi acquièrent des abonnements sans grimper dans le transport public au final», ajoute l'élue. Prévue pour une année, ces actions pourraient être reconduites, selon leur impact.

Souvent qualifié par les Payernois de «transport de fantômes» depuis sa mise en service, le bus a été sollicité par 28 000 voyageurs en dix mois de mise en service. L'objectif annoncé était d'atteindre une fréquentation de 150 personnes par jour, soit environ 50 000 par année.

À noter que le bus sera également gratuit les 20 et 23 décembre prochains dès 20 h, dans le cadre des ouvertures nocturnes des commerces. **S.G.**

Le Bonhomme Hiver brûlera aussi en 2020

Grandson

Le comité des Brandons a tiré la prise, mais des sociétés locales ont repris le flambeau. Une fête formule réduite aura lieu le 29 février

Sale temps pour les Brandons. Après les péripéties rencontrées par la manifestation à Yverdon cette année, c'est au tour de celle de Grandson d'être dans la tourmente. L'édition 2020 a du reste bien failli être annulée.

En proie à des difficultés financières - certaines sociétés n'auraient pas versé leur dû pour l'édition 2019 -, le comité avait d'abord choisi de faire cavalier seul. Mais quand la Municipalité a demandé aux organisateurs d'au moins prendre contact avec les sociétés locales pour les tenir informées de la situation, ils ont décidé de laisser tomber, selon le municipal dé-

légué pour cette manifestation: «Ils ont invoqué une ingérence de la Municipalité dans leurs affaires», affirme en effet Francesco Di Franco. Qui reprend: «C'est d'autant plus dommage qu'ils nous avaient présenté une formule leur permettant de s'épargner un certain nombre de frais.» Mercredi, la présidente du comité n'a pas répondu à notre appel.

Déjà privés de Brandons en 2018, les Grandsonnois risquaient donc de nouveau de ne pas pouvoir célébrer la fin de l'hiver. Ce ne sera finalement pas le cas. Sous l'impulsion de l'Amicale des sapeurs-pompiers, quelques sociétés ont repris le flambeau. Elles proposeront une formule réduite de la fête habituellement organisée sur trois jours. En 2020, les Brandons de Grandson se dérouleront sur une seule journée, le 29 février, dès 16 h, sur la place du Château. La mise à mort du Bonhomme Hiver ne sera donc pas reportée d'une année. **F.R.A.**

PUBLICITÉ

CENTRE MANOR CHAVANNES

Noël

HORAIRES DE FIN D'ANNÉE

DÉCEMBRE 2019

Judi 19 jusqu'à 20h	Mardi 24 9h - 18h
Samedi 21 jusqu'à 20h	Mercredi 25 fermé
Lundi 23 jusqu'à 21h	Mardi 31 9h - 18h

Pour les jours non-indiqués ci-dessus, votre Centre Manor Chavannes sera ouvert selon les horaires habituels.

numéro 10